

SMICTOM des Flandres

2025

Revue de presse
1er Semestre 2025



Factures, déficit, changements de bacs : quel bilan pour les poubelles en 2024 en Flandre intérieure ?

Par Geoffroy De Saint Gilles

La redevance incitative a été instaurée en 2023 et entre ainsi dans sa troisième année. Alors que les 44 000 foyers concernés reçoivent actuellement leur facture de poubelle, voici le bilan de l'année 2024.



L'année 2024 a été marquée par la reprise de la collecte des poubelles par Sepur suite au dépôt de bilan d'EcoDéchets. Publié: 5 février 2025

Un volume de déchets stable. L'année 2024 est marquée par une stabilité en ce qui concerne le tonnage de déchets collectés. Pour ceux qui entrent dans les bacs ou sacs noirs, cela représente 14 681 tonnes, soit près de 60 passerelles de la gare d'Hazebrouck. Cela représente 157 tonnes de plus qu'en 2023. Pour les déchets recyclables (bac jaune), 4 803 tonnes, soit 20 passerelles, ont été jetées l'an passé. La hausse par rapport à la première année de [redevance incitative](#) s'élève à 408 tonnes.

Un déficit chronique. [Comme l'an passé](#), le déficit va approcher 1,3 million mais le chiffre n'est pas encore fixé : « *Nous devrions comme l'an passé prendre dans l'excédent du SMICTOM (*) pour avoir un déficit de 860 000€ à la charge de l'agglo Cœur de Flandre* », explique Luc Everaere, conseiller délégué aux ordures ménagères. Philippe Broutele, président du syndicat, tempère : « *Nous avons une commission finances la semaine prochaine, il faut attendre.* »

Pour 2025 comme en 2024, les élus n'ont pas augmenté les tarifs pour les poubelles.



Ils sont nombreux comme Joël à remplir les poubelles à ras bord pour sortir moins souvent leurs bacs.

Les factures tombent. Actuellement, les habitants de l'Agglo voient arriver [la facture des poubelles](#). Deux par an sont envoyées. Celle du début d'année compte les levées de juillet à décembre mais facture également les levées en plus sur toute l'année, ce qui la rend difficilement compréhensible. En 2024, il y en a eu 178 000, en comptant les rappels. Quelque 8 900 foyers ont opté pour la mensualisation.

Pas possible de changer de bacs. *« C'est un véritable crève-cœur, lance Elizabeth Boulet, vice-président en charge de ce dossier, on voudrait vraiment que ceux qui font des efforts soient récompensés mais cela voudrait dire acheter de nouveaux bacs, augmenter les interventions alors que nous en avons déjà 2 500 par an et donc recruter des agents ce qui est impossible dans le contexte budgétaire actuel. »* L'élue espère pouvoir le proposer dans les prochaines années.

Un nombre infime de récalcitrants. *« À ce jour, nous avons 292 foyers à qui l'on impose la facture des poubelles faute de déclaration de leur part, rapporte Luc Everaere. C'est vraiment infime par rapport aux 44 000 foyers. »* Et bonne nouvelle pour l'Agglo, 300 foyers se sont mis en conformité l'an dernier.



Certains habitants se battent pour obtenir des bacs plus petits.

Plus de 160 sollicitations par jour. Preuve que le sujet suscite encore beaucoup d'intérêt et d'interrogations, Cœur de Flandre a compté 162 échanges par jour en moyenne en 2024 entre les courriels, courriers, appels et l'accueil au guichet. *« La semaine dernière, pointe Luc Everaere, nous avons eu 150 appels par jour suite à l'envoi des factures. »* Pour rappel, le service compte 10 agents mais tous ne sont pas affectés à la relation avec les usagers.

(*) Le SMICTOM des Flandres a en charge 27 communes de l'agglo Cœur de Flandre soit 78 635 habitants

« Les jumelles c'est bien, mais ils préféreraient la loupe... » le casse-tête de la déchetterie d'Hazebrouck

Par Simon Caenen



L'Ophrys abeille s'invite dans le dossier de la déchetterie d'Hazebrouck. Publié: 18 février 2025

« Il y a des jours j'ai envie de fermer le dossier et de rester chez moi ». Philippe Broutele, [président, du SMICTOM des Flandres](#), n'a pas mâché ses mots lundi soir, lors de la réunion des élus.

Pour comprendre son agacement, il faut s'intéresser au [dossier de la déchetterie d'Hazebrouck](#). Tout semble prêt pour sa construction rue de Vieux Berquin. Il y a un terrain pour l'accueillir mais aussi un autre, trois fois plus grand, destiné à compenser l'utilisation d'une zone humide pour ce nouvel équipement. C'est ce terrain, situé entre l'AFPA et l'étang du Vert Vallon qui en fait voir de toutes les couleurs aux équipes du SMICTOM.



Le talus sur le terrain de compensation pose problème.

Les espèces protégées

Pour être plus précis, c'est la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), chargée d'examiner le dossier [espèces protégées](#) du projet, qui est à l'origine du courroux de l'élu. Le document présenté par le SMICTOM a été retoqué pour la troisième fois et Philippe Brouteele estime que les services de l'État sont particulièrement tatillons.



La déchetterie d'Hazebrouck va déménager.

L'élu gorguillon a donné plusieurs exemples concrets pour illustrer son propos. Il s'agit d'abord de l'ophrys abeille, qui n'est pas un insecte mais une orchidée : *« On la trouve sur le terrain de compensation, sur les remblais. Or les remblais doivent être évacués mais quelques lignes plus loin, on apprend qu'il ne faut pas toucher aux orchidées. »*

Les jumelles ou la loupe ?

Autre point, qui a fait sourire l'ancien [professeur d'histoire et de géographie](#), la légende d'une carte figurant dans le dossier transmis aux services de l'État. Visiblement pas satisfaisante : *« Un figuré est dessiné. Mais il n'est pas sur la carte. Donc ce n'est pas bon. »* Il déplore, à l'intention de la DDTM : *« Quand on a que ça à faire pour justifier l'existence d'une activité... »* Il ironise ensuite sur une autre remarque concernant les invertébrés : *« Il y a un gros débat pour préserver les espèces : faut-il regarder les espèces à la jumelle ou à la loupe ? Les jumelles c'est bien, mais ils préféreraient la loupe... c'est parfois un peu lunaire. »*

Le sujet pose la question des exigences de l'État et de la lourdeur administrative alors que l'écologie est un enjeu majeur. Philippe Brouteele a donné un autre exemple, toujours en lien avec le projet de déchetterie. Les espèces protégées qui vivent actuellement sur le terrain de la future déchetterie seront déplacées pour être préservées. Sauf que certaines risquent de revenir par habitude. *« La première génération reviendra mais pas la deuxième. Il a donc fallu la mise en place, sous la déchetterie qui va être construite, de crapauducs, uniquement pour une génération d'amphibiens qui pourrait revenir ! Cela servira une année. »*

Hazebrouck : la déchetterie ouvrira un jour de plus

Par Marie Jourdin

C'est un problème identifié depuis plusieurs années. Aux abords de la déchetterie d'Hazebrouck, les jours d'ouverture, il n'est pas rare de voir une longue file de véhicules patienter le long de la rue du Milieu. « *Cela pose des problèmes de sécurité* », constate Philippe Broutele.

Le président du SMICTOM des Flandres, syndicat en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, pointe du doigt les problèmes de flux créés par l'absence de zone d'attente à l'intérieur de la déchetterie. Ajoutez à cela la file de véhicules qui patientent aussi souvent sur la chaussée pour se rendre au drive Leclerc, voisin de la déchetterie, cela crée un vrai point noir en terme de circulation.

Ouverte le jeudi

Pour tenter de résoudre ce problème en attendant la construction de [la nouvelle déchetterie](#), le SMICTOM a décidé d'élargir les jours d'ouverture du site d'Hazebrouck. Actuellement fermée le jeudi, la déchetterie ouvrira désormais en continu du lundi au samedi. Un changement qui sera effectif dans un mois, à partir de la semaine du 19 mars.

À partir du 20 mars, la déchetterie d'Hazebrouck sera aussi ouverte le jeudi



L'accès à la déchetterie d'Hazebrouck, rue du Milieu, est dangereux, obligeant les véhicules à attendre sur la voie de circulation. Des véhicules trop nombreux d'autant qu'il y a aussi les voitures qui attendent leur tour pour le Leclerc drive voisin.

[Une nouvelle déchetterie](#) doit voir le jour rue de Vieux-Berquin en face du parking de l'AFPA. Mais les travaux n'ont pas débuté et ne débuteront pas avant mai 2026.

Pour limiter les risques, le SMICTOM des Flandres a décidé d'ouvrir la déchetterie également le jeudi, [en plus du lundi, du mardi, du mercredi, du vendredi et du samedi](#). L'objectif est de diminuer le nombre de passages à la déchetterie par jour. Premier essai le jeudi 20 mars. Un

agent a été recruté pour permettre ces nouveaux jours d'ouverture. Une bonne nouvelle puisque celle de Steenbecque est fermée le jeudi.

La déchetterie est actuellement ouverte le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. Contact : 06 07 37 61 00.

Nouvelle déchetterie d'Hazebrouck : au mieux, les travaux débuteront en mai 2026

Par Simon Caenen



L'actuelle déchetterie n'est plus adaptée, notamment en raison des problèmes d'accès. Publié: 19 février 2025

Comme nous l'avons déjà écrit, l'équipement hazebrouckois, prévu rue de Vieux-Berquin en face du parking de l'AFPA, a pris du retard [en raison notamment de la présence d'espèces protégées](#).

Philippe Brouteele, président du Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) des Flandres, a indiqué lundi que les travaux débuteront, au mieux, en mai 2026. Le chantier pourrait durer entre 16 et 18 mois.

Le dossier ne repart pas à zéro

[Le troisième refus](#) de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) concernant le dossier espèces protégées ne devrait pas avoir de conséquences sur le délai. Un nouveau dossier sera présenté très rapidement (certainement dès ce lundi 24 février), tenant compte des remarques. Bonne nouvelle : il ne devrait pas être considéré comme repartant à zéro afin de gagner du temps. Une évolution liée à l'échange récent entre le SMICTOM des Flandres et le sous-préfet. « *Le sous-préfet a dit qu'il entend notre impatience concernant la déchetterie. Il a demandé à ses services de donner les informations au fil de l'eau de manière à ce qu'on y réponde au fil de l'eau.* »

À la pension de famille de Bailleul, les composteurs ont fait baisser la facture de 700 euros en six mois

Par E. S.



Les bacs à compost se trouvent dans le jardin, bien entretenus, ces derniers n'émettent pas d'odeur. Publié: 25 février 2025

Ce mercredi 18 février, un atelier a été organisé par le [SMICTOM](#) (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures Mménagères de la région des Flandres) à la pension de famille à [Bailleul](#). Au programme, jeu et découverte du compost et de son « cycle vertueux ». Quelques résidents de la pension ont été rejoints par les [Papillons blancs](#). Cette après-midi était animée par Jessy Courby, maître composteur en formation et supervisée par Gaëlle Kuznik, monitrice éducatrice de l'association Alefpa.

Quatre personnes formées

Installé depuis neuf mois, le composteur a séduit 10 des 25 résidents de la pension de famille. « On a commencé par la sensibilisation aux déchets, puis le SMICTOM a proposé le compost. L'Alefpa avait un projet sur le tri et l'écologie, c'était la suite logique », commence l'éducatrice monitrice. Quatre personnes ont été formées pour être référents du compostage.

La dimension économique est aussi entrée en jeu. En effet, l'apport du compost dans la résidence a fait baisser la facture de poubelles **de 700 euros en six mois**. « Cela permet aussi aux personnes qui compostent de s'ouvrir aux autres, de se retrouver et partager des moments », estime Jessy Corby, qui intervient une fois par mois.

Comment composter ?

Pour réaliser du compost, il convient de mélanger les restes de table, coquilles d'œufs, épluchures de fruits, de légume... avec du broyat de bois.

Il n'y a plus qu'à transférer le mélange dans le bac de maturation avant de pouvoir s'en servir, au moins six mois après, comme engrais naturel pour un potager ou un parterre de fleurs. Tout en respectant trois règles d'or : mélanger les matières, aérer le tas régulièrement et conserver une bonne humidité.

ÉQUIPEMENT

Les travaux de la déchetterie devront attendre 2026

HAZEBROUCK Les recommandations de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) font tourner le SMICTOM en bourrique. Le chantier de la déchetterie ne devrait pas débiter avant mai 2026, au mieux.

MARIE JOURDIN

C'est un feuillet à rebondissement qui prêterait presque à sourire si cela n'impactait pas un équipement attendu depuis des années. Lundi 17 février, le SMICTOM des Flandres, syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets, a fait le point sur le projet de nouvelle déchetterie à Hazebrouck. Un projet prévu rue de Vieux-Berquin et qui aurait dû voir le jour en 2023. Mais voilà, le projet fait face à de nombreuses contraintes environnementales. La présence d'espèces protégées sur le site, notamment des trions crêtés et des lézards des murailles, nécessite de répondre à des exigences environnementales. Ce qui impacte le calendrier des travaux, sans cesse repoussés.

Des dossiers concernant la préservation de ces espèces protégées mais aussi la compensation des zones humides ont été déposés auprès de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

« UN PEU LUMÈRE »

Le vendredi 14 février, la DDTM a rendu son dernier avis concernant la troisième version du dossier espèces protégées : « dossier irrecevable ». « Sur le terrain de compensation, ils ont trouvé une espèce rare et protégée : l'Éphémère, une orchidee », présente Philippe Broustele, le président du SMICTOM.

Cette fleur rare se trouve sur des remblais. Or, la DDTM préconise à la fois l'enlèvement des remblais présents sur le terrain de compensation situé entre l'Alpa et l'actuel refuge d'animaux et la préservation de l'orchidée à laquelle il ne faut pas toucher. Des recommandations qui ont le don d'agacer Philippe Broustele. « Donc il faut enlever les remblais mais pas y toucher parce qu'il y a l'orchidée », ironise-t-il pointant ensuite du doigt d'autres pierres d'achoppement du dossier.

L'une concernant une légende de carte et l'autre le débat sur l'utilisation de jumelles ou de loupe pour l'observation des invertébrés. « Vous m'excuserez mais c'est parfois quand même un peu lumère », s'excuse-t-il.

PAS DE TRAVAIL AVANT MAI 2026

Suite à cette réponse, le SMICTOM doit redéposer rapidement un nouveau dossier auprès de la DDTM avec la garantie des services que la procédure ne redémarrera pas de zéro.

Si tous les feux sont au vert, les espèces protégées pourront être déplacées d'ici avril 2026 sur le site de compensation pour respecter les périodes de transfert. Le début des travaux de la déchetterie, lui, devrait avoir lieu « si tout va bien » à partir de mai 2026. ■



La nouvelle déchetterie sera aménagée rue de Vieux-Berquin à Hazebrouck.

En attendant, la déchetterie ouvrira un jour de plus

C'est un problème identifié depuis plusieurs années. Aux abords de la déchetterie d'Hazebrouck, les jours d'ouverture, il n'est pas rare de voir une longue file de véhicules patienter le long de la rue du Milieu. « Cela pose des problèmes de sécurité », constate Philippe Broustele, le président du SMICTOM des Flandres, syndicat en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, pointe du doigt les problèmes de flux créés par l'absence de zone d'attente à l'intérieur de la déchetterie. Ajouter à cela la file de véhicules qui patientent aussi souvent sur la chaussée pour se rendre au drive Leclerc, voisin de la déchetterie, cela crée un vrai point noir en termes de circulation.

OUVERTURE LE JEUDI

Pour tenter de résoudre ce problème, en attendant la construction de la nouvelle déchetterie, le SMICTOM a décidé d'ouvrir les jours d'ouverture du site d'Hazebrouck. Actuellement fermée le jeudi, la déchetterie ouvrira désormais en continu du lundi au samedi. Un changement qui sera effectif dans un mois, à partir de la



Pour accéder à la déchetterie d'Hazebrouck, les véhicules patientent sur la chaussée.

semaine du 19 mars.

Un agent supplémentaire sera recruté pour renforcer les équipes. « De toute façon, dès que la nouvelle déchetterie d'Hazebrouck aura été construite, il avait fallu un agent en plus. On anticipe », glisse Philippe Broustele lors de la présentation de la délibération au comité syndical organisé lundi 17 février.

Même dans les déchetteries, les vols sont formellement interdits : un Bailleulois condamné

Par Ghislain Duhot (Correspondant local de presse)

Lundi, un Bailleulois était appelé à comparaître devant le tribunal de Dunkerque pour un vol à la déchetterie. Il ne s'est pas présenté à l'audience et a été condamné.



Le mis en cause avait volé une disqueuse électrique, un GPS et du câble à la déchetterie de Bailleul. - PHOTO ILLUSTRATION

Publié: 20 Mars 2025

Le 5 juin 2023, vers 1 heure du matin, la police municipale patrouille avenue de l'Europe. Elle croise un homme qui prend la fuite en courant. Il abandonne des objets et se cache derrière une haie. Il est interpellé. Il reconnaît avoir pénétré par escalade dans la déchetterie de Bailleul. Il y a volé une disqueuse électrique, un GPS et du câblage. La déchetterie, n'ayant pas constaté de dégradation, n'a pas demandé de dommages et intérêts.

Sébastien F, alors âgé de 44 ans, a expliqué les raisons qui l'ont poussé à ce vol : « Avec l'argent du [cuivre des câbles](#), je voulais aider ma mère à payer des [frais d'obsèques](#). Et je voulais réparer la disqueuse. »

Vingt condamnations au casier

Le casier judiciaire du mis en cause révèle 20 condamnations. Le 4 juillet 2024, il a écopé de sursis probatoire pour des violences avec arme. Il a une peine ferme à exécuter. Le parquet rappelle que plusieurs des produits dérobés étaient destinés au [recyclage](#). En tout état de cause, le vol constitue une infraction pénale et, à ce titre, est punissable.

Lundi, les juges dunkerquois ont condamné le Bailleulois à **une peine d'emprisonnement de deux mois totalement assortie d'un sursis**.

Le budget du SMICTOM prévoit la construction de la déchetterie de Merville et de celle d'Hazebrouck

Par Simon Caenen

Le SMICTOM des Flandres a présenté son budget lundi soir. Avec deux indicateurs majeurs : les voyants sont au vert et les déchetteries sont les principaux investissements.



Le SMICTOM travaille sur deux gros projets de déchetterie. PHOTO ILLUSTRATION
Publié: 20 Mars 2025

Le budget prévisionnel 2025 du Syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) des Flandres prévoit un fonctionnement de 14,5 millions d'euros. Une hausse par rapport à l'année 2024 qui s'explique, comme dans d'autres collectivités territoriales, par l'augmentation des charges sociales. La principale dépense concerne les prestataires (10,4 millions d'euros) qui permettent la collecte et la gestion des déchets en Flandre. Depuis août, c'est [la société Sepur](#) qui a en charge ce marché de collecte.

4,3 millions d'investissement

Voté à l'unanimité des élus, le budget a présenté des finances au vert. L'année 2024 a permis de dégager un excédent de fonctionnement qui s'élève à 3 millions d'euros. Un excédent qui permet au SMICTOM des Flandres de réduire la somme demandée à la communauté d'agglomération Cœur de Flandre et à la communauté de communes Flandre-Lys. Une très bonne nouvelle pour l'agglo, qui [souffre d'un déficit](#) de plus d'un million suite à la mise en place de [la redevance incitative](#).

Philippe Broutele, président du syndicat, a toutefois exprimé sa vigilance, en cas de mise [en place d'une taxe carbone](#) par l'État, qui aurait des conséquences sur le budget.

Le budget consacré aux investissements s'élève à 4,3 millions d'euros. La majeure partie est consacrée à la construction des déchetteries de [Merville](#) et [Hazebrouck](#), les deux gros projets du syndicat.

Plus de 40 % des déchets ménagers collectés en Flandre proviennent des déchetteries

Le SMICTOM des Flandres vient de révéler les conclusions de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Le document éclaire sur l'évolution des pratiques dans les foyers de Flandre.



L'apport volontaire du carton en déchetterie constitue un gisement considérable. - Photo archives Marc Demeure

Par Marc Le Tellier

Publié: 6 Mai 2025

Ordures ménagères, déchets recyclables, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques, encombrants, déchets verts... Voilà ce que recouvre le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) engagé par le SMICTOM des Flandres entre 2019 et 2024. Le point en trois chiffres sur ce qu'il révèle des habitudes des foyers de Flandre, évidemment modifiées depuis l'instauration de la [redevance incitative](#) à partir du 1^{er} janvier 2023.

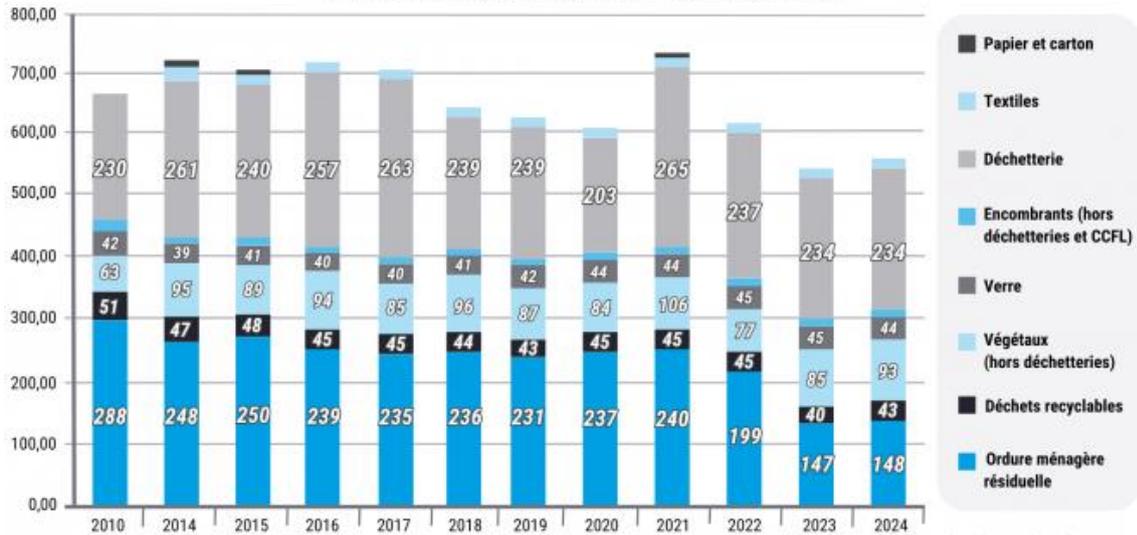
49 %

Entre 2017, année de référence retenue par le SMICTOM, et 2024, la quantité produite d'ordures ménagères résiduelles (OMR, le contenu des sacs noirs) a presque diminué de moitié pour s'établir à 149 kilos par an par habitant contre 288 kilos en 2010. Les OMR représentent aujourd'hui 26 % des déchets du territoire couvert par le SMICTOM des Flandres.

Environnement

La production de déchets

dans les communes du SMICTOM, en kilogrammes par habitant et par an



Infographie Voix du Nord / R. Hammoud

Depuis la mise en place de la redevance incitative en 2023, les ordures ménagères ont baissé fortement. - Données Smictom des Flandres

41 %

Plus de 40 % des déchets ne transitent pas par les camions de collecte. Avec huit déchetteries, la Flandre peut s'appuyer sur un maillage serré. Aucun habitant n'est à plus de dix minutes d'un de ces équipements. Depuis l'instauration de la redevance incitative et l'arrivée de [nouveaux éco-labels](#), la fréquentation des déchetteries a explosé, au même titre que le volume de cartons récupérés. À Bailleul, par exemple, la benne à carton peut se remplir en moins d'une journée. 41 % de la quantité globale de déchets provient des déchetteries.

6 %

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prescrivait une réduction de la production de déchets de 10 % en 2024 par rapport à 2010. En six ans (2019-2024), le SMICTOM des Flandres la chiffre à 12 %. Le PLPDMA 2025-2030 prévoit, lui, une nouvelle baisse de 6 % pour porter la quantité à 528 kilos par an et par habitant, contre 562 en 2023.

Future déchetterie de Merville : pourquoi le maire envisage encore un nouveau terrain

Alors que le douzième terrain, route de La Gorgue, semblait être le bon pour la future déchetterie de Merville, le maire envisage un autre site. Le président du SMICTOM*, en charge des travaux, dénonce « un revirement électoraliste ».

L'implantation de la future déchetterie semblait actée [route de La Gorgue](#), sur un ancien site de la SNCF. Quelque 73 000 euros ont déjà été dépensés pour des études de sols. Et ce malgré [les protestations des riverains](#) et [le manque de concertation regretté par le président du SMICTOM, Philippe Brouteele](#). Cette implantation, pour laquelle [les études de sols ont montré la présence de métaux lourds](#), le maire Joël Duyck la soutenait au départ. « *Sur les premiers plans, en septembre 2023, il y avait l'amorce d'un contournement par une passerelle sur la Lys et une sortie directe pour les camions de l'entreprise CIACAM.* »

Problème, les esquisses qui circulent depuis l'été 2024 « *ne montrent plus cette amorce de contournement*, regrette Joël Duyck. *Il n'y a plus de franchissement de la Lys prévu.* » Par ailleurs : « *Une zone sanctuarisée boisée pour les espaces verts a été décrétée sans me concerter, dans la zone prévue pour la desserte de la CIACAM et de l'activité artisanale.* » Le maire explique qu'il aurait pu proposer un autre site pour la compensation.

Près du parking de Roquette

Joël Duyck l'assure, « *si j'accepte le rond-point tel qu'il est prévu, je ne pourrais plus envisager le franchissement de la Lys* ». Par ailleurs, le terrain occuperait des hectares dont pourrait avoir besoin la brasserie du Pays Flamand à l'avenir. « *Je recherche effectivement un autre terrain. Et j'ai des contacts avec Roquette.* »

Dans son viseur, une parcelle du côté du parking de l'usine Roquette, le long de la D 946, entre Merville et Estaires. Des terrains qui appartiennent en majorité à des privés et un à la commune, entre ceux de Roquette. « *Il y aurait la création d'un rond-point pour accéder.* » Le maire estime que « *le SMICTOM économiserait avec une grande déchetterie au lieu de deux* ». Autre avantage, « *il y aurait moins de riverains impactés et on peut prévoir des aménagements pour les protéger* ».

« Un revirement électoraliste »

Philippe Brouteele, le président du SMICTOM évoque un « *revirement électoraliste. Le maire de Merville est entré dans une dimension préélectorale. Son attitude par rapport aux riverains lui pèse et il fait tout pour se sortir de cette situation. Ce terrain, route de La Gorgue a été proposé par Joël Duyck à la communauté de communes. Quand les riverains se sont manifestés, le maire a refusé le dialogue. Moi je les ai reçus, alors que ce n'est pas le SMICTOM qui choisit le terrain.* »

Quand il a été prévenu « par SMS » que le maire envisageait un nouveau terrain, « je lui ai signalé qu'il faudrait nous rembourser les 73 000 euros des études de sols ». Quant au fait de dire qu'une déchetterie entre Merville et Estaires coûterait moins cher, « ce nouvel emplacement ne rendrait peut-être pas service aux habitants du Doulieu, Neuf-Berquin, ou Vieux-Berquin. C'est une déchetterie du SMICTOM, pas seulement de Merville. »

Pour le moment, le projet suit son cours route de La Gorgue. « Je n'ai pas reçu de contre-ordre de la CCFL, assure Philippe Broutele. Les métaux lourds ne sont présents que de manière superficielle, la croûte en question sera décaissée et les terres traitées en conséquence. » Les plans se précisent aussi : « Après échange avec les riverains, on a souhaité modifier les plans pour avoir le maximum de protections visuelles et phoniques. Le futur avant-projet, que je soumettrai aussi aux riverains, devra être validé par le SMICTOM. Le dépôt du permis de construire pourrait être cette année, si les plans conviennent. »

* Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères qui gère notamment les déchetteries de Merville et Estaires.

Et si un crapauduc trop long retardait encore la future déchetterie d'Hazebrouck ?

Lundi soir, le président du SMICTOM des Flandres, opérateur de la future déchetterie, a annoncé qu'un nouveau retard était à craindre pour la réalisation de l'équipement de la rue de Vieux-Berquin à Hazebrouck.



Le chantier prévu sur ce terrain est estimé à un peu plus d'un million d'euros.

Par Marc Le Tellier

Publié: [17 Juin 2025](#)

Y aura-t-il un jour [une déchetterie rue de Vieux-Berquin à Hazebrouck](#) ? Le dossier subit un énième contretemps. Cette fois, il émane du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Son courrier du 2 juin conteste la conformité d'un crapauduc, qui permet aux batraciens de se déplacer sans risque de se faire écraser. « *Il est trop long et trop noir* », se désolait lundi soir Philippe Brouteele.

« Le curseur à chaque fois un peu plus loin »

Pour le président du SMICTOM, qui souhaite que l'on parle désormais d'« écocentre » et plus de déchetterie (*lire par ailleurs*), c'est la péripétie de trop : « *Le sous-préfet, qui s'est engagé à ce que le dossier soit débloqué d'ici à fin juin, en a assez que la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) mette le curseur à chaque fois un peu plus loin.* » Le CSRPN a émis un avis favorable au projet et aux terrains de compensation environnementale, à la condition que le SMICTOM rédige un mémoire en réponse dans les trois mois. Le conseil se réserve le droit de revenir sur son analyse. « *Nous avons produit un dossier de 450 pages, nous avons été entendus par le conseil en visioconférence. La réponse au CSRPN va être prête dans quelques jours* », ajoute Philippe Brouteele. Dans l'hypothèse où le syndicat ne convainc pas d'ici à septembre, « *on est chocolat* ». En clair, le transfert des espèces protégées ne pourrait se faire au printemps 2026.

Nouvelle déchetterie d'Hazebrouck : au mieux, les travaux débiteront en mai 2026

« C'est regrettable d'en arriver là, commente l'adjoint hazebrouckois Philippe Grimber. La notion d'écocentre symbolise une démarche de plus en plus écologique. L'implantation a été réfléchi avec un terrain en longueur, à côté d'une unité de méthanisation et d'une chaufferie pour la valorisation des déchets verts. »

Changement de plan à Merville

Du côté de Merville, le projet n'avance pas plus. La cause est tout autre. Joël Duyck ne souhaite plus [l'implantation sur le douzième terrain proposé au SMICTOM](#), route de La Gorgue : « Je ne change pas d'orientation par plaisir, s'est défendu le maire de Merville. J'ai un litige clair avec la CCFL sur le rond-point créé et l'absence de franchissement de la Lys. En outre, qui nous dit que la brasserie du Pays flamand voisine n'aura pas besoin d'un terrain pour son extension dans dix ans ? » « Ceci est un débat interne à la CCFL, je veux qu'on arrête d'en parler ce soir », a tranché Philippe Brouteele, rappelant que les études réalisées avaient coûté 73 000 euros. « Ces études ne sont pas perdues, a rassuré Joël Duyck, et vous ne les ferez pas payer par les autres. » Maigre consolation.

Déchets en Flandre : trop d'élus absents pour voter les délibérations au SMICTOM

C'est rare sinon inédit depuis 2020. Lundi soir à La Gorgue, malgré un ordre du jour assez chargé, les élus du comité syndical du SMICTOM des Flandres, qui coordonne la collecte et le traitement des déchets, n'ont pu délibérer sur aucun des sujets.



Le comité syndical du SMICTOM doit se réunir à nouveau ce vendredi pour valider les délibérations.

Par Marc Le Tellier

Publié: [18 Juin 2025](#)

Dans une boutade, le président Philippe Brouteele a d'abord attribué le retard des conseillers du SMICTOM des Flandres aux trous laissés « *exprès dans leurs rues* » par les élus d'Estaires, référence au [chantier du centre-ville](#). Alors qu'on s'approchait de 18 h 50, l'appel fait par Marjorie Vandenberghe a dissipé les derniers doutes dans la salle de conseil de la CCFL, à La Gorgue.

« Nous ne voterons pas »

La déchetterie dégradée cinq fois en 15 jours : « c'est déplorable »

Merville Lors du comité syndical du SMICTOM, lundi 16 juin, le président Philippe Brouteele a fait part de son désarroi concernant la déchetterie de Merville. Cette dernière a été la cible de plusieurs dégradations ces derniers jours.



Marius Desse
Journaliste

mdesse@indicaboulevardflandres.fr

Ce sont des actes aussi regrettables qu'incompréhensibles qui sévissent à la déchetterie de Merville ces derniers jours. Lundi 16 mai, les élus du SMICTOM avaient rendez-vous pour un comité syndical. L'occasion pour le président, Philippe Brouteele, de faire le point sur la déchetterie de Merville. « C'est un cas particulier car c'est la seule qui n'est pas équipée en électricité. »

Des fermetures temporaires pour la déchetterie ?

De quoi attirer les personnes malveillantes ? Difficile de l'affirmer mais pour autant, le site a été visité et vandalisé à de trop nombreuses reprises : cinq fois en 15 jours. Le bungalow des agents est à chaque fois ciblé, « à tel point que les agents ne laissent plus rien dedans ». Le ou les individus s'infiltraient en forçant la porte à l'aide d'un pied-de-biche. À l'intérieur, les dégâts sont divers, « pour le plaisir de détériorer, déplore Philippe Brouteele. Éta-



La déchetterie de Merville a été la cible de plusieurs dégradations ces derniers jours. Archives

lage et pénétration de tous les produits, renverser les huiles, les pots de peinture etc. Donc il faut ranger, nettoyer. Ça rajoute un travail considérable à nos agents. Vous imaginez que nos deux agents à Merville se sont collés ça cinq fois. »

Le SMICTOM a réalisé les démarches auprès de la gendarmerie. Seulement, le syndicat mixte n'a aucune garantie que le ou les responsables soient interpellés, d'autant plus que sans électricité, aucune caméra ne protège le site et les individus peuvent facile-

ment se dissimuler. Aussi, les élus ont conscience que la situation ne peut se répéter indéfiniment. « C'est pourquoi il a été décidé que s'il se reproduit des actes de vandalisme similaires, la déchetterie sera fermée le matin et les agents pourront nettoyer et remettre en état ce qui a été dégradé sans qu'il y ait d'usagers. Et c'est valable pour toutes les déchetteries. Si elles sont vandalisées la nuit, elles seront fermées le lendemain matin. » En espérant que cette mesure ne doit pas être prise trop souvent. ●

5 millions que Cœur de Flandre aurait touchés sans la révolution des poubelles...

Si habitants et entreprises de Cœur de Flandre aggro avaient payé cette année la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), la collectivité aurait touché 15,7 millions de recettes. Avec la redevance incitative, elle n'aura « que » 10,5 millions d'euros.



Les habitants, entreprises paient une part fixe et une part variable en fonction du volume de déchets qu'ils jettent. – VDN Par Geoffroy De Saint Gilles Publié:26 Juin 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les 43 000 foyers de Cœur de Flandre aggro paient la [Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative](#) (REOMI) pour l'enlèvement et le traitement de leurs déchets. [Plus ils jettent et plus ils paient](#). Avant, ce service était facturé en fonction de la valeur locative de la maison, via [la taxe enlèvement des ordures ménagères](#) (TEOM). Cette taxe apparaissait dans l'une des colonnes sur la taxe foncière pour les propriétaires et dans les charges pour les locataires.

D'où viennent ces 5 millions

En 2025, Cœur de Flandre aggro va toucher des habitants, entreprises, associations, mairies et toutes autres structures collectées par les camions poubelles 10 559 900 euros, soit l'essentiel des recettes du budget déchets ménagers qui, depuis 2,5 ans, dépend de la REOMI. Si rien n'avait été changé, avec une TEOM appliquée comme dans l'immense majorité du territoire français, l'agglo aurait touché 15 746 000€, soit 5 186 100€ de plus.

Pourquoi une telle différence

Depuis l'instauration de la REOMI, les tarifs n'ont pas changé. Pendant ce temps, la taxe foncière en a pris un coup : 7,1 % en plus en 2023 puis plus 3,9 % en 2024 et encore 1,7 % cette année. Un foyer qui payait en 2022 la somme de 200€ pour la TEOM aurait lâché 214€ en 2023, puis 222€ en 2024 et enfin 225€ cette année. Une étude portant sur la redevance incitative, qui n'avait pas connaissance de la hausse des bases de la taxe foncière, estimait que 25 % des foyers devaient être gagnants. Quelque 25 %, eux, allaient payer davantage comme des familles nombreuses dans un petit logement.

Moins d'usagers

Philippe Broutele, président du SMICTOM des Flandres*, comme Elizabeth Boulet, vice-présidente de Cœur de Flandre en charge des déchets, ne savent pas combien d'usagers ont quitté la collecte : *« De très nombreuses entreprises, établissements scolaires, hôpital, commerces ont pris un prestataire privé comme Baudalet, Suez, Paprec... C'est impossible d'évaluer le manque à gagner mais ça joue beaucoup. »*

Une économie de 5 millions pour les habitants ?

Si les particuliers ne peuvent pas passer par un prestataire privé, les entreprises et autres structures ayant opté pour cette solution dépensent bel et bien de l'argent pour leurs poubelles. Et le montant n'apparaît pas dans les 10,5 millions touchés par l'agglo. Jérôme Darques, qui en est le vice-président en charge du budget, estime qu'*« au moins 50 % de ces opérateurs ont quitté la collecte classique »*. Il est donc totalement erroné de dire que les habitants économisent 5,1 millions cette année pour leurs poubelles.

Des tarifs en hausse

Pour Michel Crepin, un Hazebrouckois à la tête d'un collectif ayant tenté de modifier les règles de la REOMI, *« cette perte très importante va obliger les élus à augmenter les tarifs, d'autant plus qu'en 2027, la loi oblige à avoir un budget poubelle à l'équilibre et qu'aujourd'hui, il est en déficit de plus d'un million. »* Un déficit qui s'explique par le fait que les élus ne pensaient pas que les habitants respecteraient autant les 12 levées comprises dans la grille tarifaire. Les prix des bacs et des sacs ont donc été calculés sur des sorties plus fréquentes.

Mauvais chiffres et mauvais timing

Elizabeth Boulet soupire : *« On est passé en redevance l'année de la plus forte hausse des bases de l'État, on ne pouvait pas l'anticiper, on a joué de malchance car un an après, on serait parti sur une autre base. De plus, nous avons eu de mauvais chiffres sur le tonnage pour fixer notre grille tarifaire, qui aurait dû être plus élevée, tant mieux pour les habitants... »* Mais l'élue met en avant le coût du traitement des déchets, l'incinération, le transport, les taxes... *« Avec une réduction du tonnage de 40 %, ces coûts ont fortement*

diminué », ajoute Elizabeth Boulet. Jérôme Darques complète : « Ces 5 millions n'auraient pas pu servir à financer une piscine, l'argent de la TEOM doit quand même servir au service, une collectivité ne peut pas faire du profit sur le dos des habitants ! »

Merci le SMICTOM

À neuf mois des élections, personne ne se risque à annoncer une hausse des tarifs des poubelles. Mais Elizabeth Boulet assure qu'il n'y aura pas de hausse en 2026, « *sauf événement exceptionnel qui aurait un impact très significatif sur les coûts* ». Et pour combler le déficit, l'agglomération peut compter sur une trésorerie confortable du SMICTOM.

(*) Le SMICTOM des Flandres a en charge 27 communes de l'agglomération Cœur de Flandre soit 78 635 habitants.

Un nouveau marché pour les poubelles en Flandre en 2027 : un enjeu majeur

Aujourd'hui, la société SEPUR assure la collecte des ordures ménagères pour le SMICTOM des Flandres (*) et les 8 communes de la CCFL. Le marché s'arrête en décembre 2026. Le prochain sera déterminant pour la facture des particuliers.



Youri Ivanov, le président-directeur général de Sepur.

Par Geoffroy De Saint Gilles

Publié: [26 Juin 2025](#)

En 2022, le SMICTOM des Flandres a choisi la société Éco.Déchets pour la collecte des déchets ménagers, avec le passage en [redevance incitative](#) au 1^{er} janvier 2023. Ce nouveau marché, après des années de travail avec Veolia, avait permis une économie d'un million par an, mais il a mal tourné puisque [EcoDéchets a été liquidée](#) en juillet 2024. [Sepur](#) a obtenu du tribunal de commerce la reprise de l'activité d'EcoDéchets en Flandre. La collectivité a été contrainte d'accepter une hausse du marché de 9 %.

Ce marché étant conclu pour quatre années, [le SMICTOM](#) doit en lancer un nouveau pour qu'un prestataire assure ce service au 1^{er} janvier 2027. Or, l'année 2026 sera marquée par les élections municipales, et communautaires, notamment pour l'exécutif de Cœur de Flandre agglomération. Autre point essentiel, l'obligation pour l'agglomération d'avoir un budget poubelles à l'équilibre en 2027, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, puisqu'il affiche un déficit de plus d'un million d'euros. Les élus seront-ils obligés d'augmenter la grille tarifaire de la redevance des poubelles pour les 42 000 foyers du territoire ou peuvent-ils profiter du nouveau marché pour réduire les coûts ?

Pas de hausse prévue

« Il est impossible de dire à ce jour si ce marché sera plus ou moins élevé, souligne [Philippe Brouteele](#), le président du SMICTOM. Il existe des pistes d'économies comme la fin de la collecte des déchets verts, la fin de la gratuité des déchetteries du SIROM (Arnèke, Steenvoorde) pour les professionnels... » Pour Elizabeth Boulet, vice-présidente de Cœur de Flandre en charge de ce sujet, « il n'est pas prévu de hausse des tarifs pour les habitants en 2026, sauf si nous avons une flambée soudaine des prix à laquelle on ne peut faire face. » Réponse dans dix-huit mois.

(*) Le SMICTOM des Flandres a en charge 27 communes de l'agglo Cœur de Flandre soit 78 635 habitants.

Flandre : quel avenir pour le syndicat en charge de la gestion de nos déchets ?

Le syndicat en charge de la collecte des déchets dans le Nord de la Flandre (SIROM) est au cœur d'échanges entre les présidents de la communauté de communes des Hauts-de-Flandre et de Cœur de Flandre Agglo. Le premier veut quitter le SIROM sans tarder, pas le second...



Le SIROM Flandre Nord gère la collecte des déchets de soixante-trois communes. Photo illustration

Par Gilles Contraire et Geoffroy De Saint Gilles Publié: [27 Juin 2025](#)

Le SIROM, c'est quoi ?

SIROM, pour syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères Flandre Nord. [Cette structure publique](#), qui compte **116 agents**, a deux « clients » : la communauté de communes des Hauts-de-Flandre (quarante communes) et vingt-trois des cinquante membres de Cœur de Flandre Agglo (de Noordpeene à Berthen). Outre l'organisation et la collecte des déchets ménagers de ces **soixante-trois communes**, le SIROM, dont le siège est situé à Wormhout, gère également **six déchetteries**.

SIROM, SMICTOM, SMFM... on s'y perd !

SIROM pour les Hauts-de-Flandre et une partie de la Flandre intérieure, SMICTOM pour l'autre partie de la Flandre intérieure et la Flandre Lys. Parce qu'il est parfois difficile de s'y retrouver et qu'il y a sans doute moyen de faire plus simple, une étude a été commandée par le syndicat mixte Flandre Morinie (SMFM), qui gère [l'incinérateur de Flamoval](#), où sont acheminés, entre autres, les déchets du SIROM. L'idée : simplifier la collecte des déchets ménagers dans les Flandres et l'Audomarois. À l'échelle du SIROM, deux scénarios se détachent : la création d'un « grand » syndicat en Flandre qui réunirait les villes membres du SIROM et du [SMICTOM](#). Ou, c'est la seconde option, que chacun reprenne ses billes. En clair, que la communauté de communes des Hauts-de-Flandre (CCHF) prenne la main sur la gestion des déchets.

« On veut garder notre proximité »

Pourquoi la CCHF veut quitter le SIROM maintenant



André Figoureux, président de la communauté de communes des Hauts-de-Flandre, quittera ses fonctions au printemps prochain. - Photo archives Marc Demeure

La sortie de la CCHF du SIROM est dans les cartons depuis plusieurs mois, assure son président, André Figoureux. Le sujet fera d'ailleurs l'objet d'une délibération qui sera présentée lors du conseil communautaire du 9 juillet. Et nul doute qu'elle sera votée par la grande majorité des élus, même si, dans les coulisses, **certains édiles ne comprennent pas bien le timing** choisi par André Figoureux, qui arrêtera la politique au moment des élections municipales de mars prochain. Pourquoi ne pas laisser le soin au futur exécutif de décider et d'assumer ses choix ? L'omniprésent président de la CCHF a son argument : *« Je sais que supprimer une couche administrative, c'est supprimer des postes pour les élus. Comme je quitte la vie publique, je préfère que ce ne soit pas mes successeurs qui aient ça en charge. »* Voilà pour le timing. Sur le fond, André Figoureux craint que la CCHF soit aspirée, pour la question des déchets, par un « *énorme syndicat* ». Le syndicat en question, si l'option était choisie, pourrait, selon nos sources, réunir Hauts-de-Flandre, Flandre intérieure et Flandre Lys. André Figoureux veut garder la main, et donc que la CCHF reprenne la compétence déchets au 1^{er} janvier 2026. *« On veut garder notre proximité »*, insiste-t-il.

Réintégrer les communes du SIROM demande de régler de très nombreux points administratifs, ça ne peut se faire en quelques mois.

Pourquoi ça ne devrait pas bouger d'ici à mars 2026



Valentin Belleval, président de Cœur de Flandre Agglo, souhaite attendre les élections municipales pour opérer des changements.

Pour que le SIROM soit dissous, **il faut un préalable** que le sous-préfet a rappelé aux intéressés : les exécutifs de la CCHF et de Flandre Cœur d'Agglo doivent être sur la même longueur d'onde, sur le fond mais aussi sur le calendrier. Selon nos informations, Valentin Belleval, président de Flandre Cœur d'Agglo, a fait savoir à André Figoureux, lors d'une rencontre qui s'est tenue à Hazebrouck, que ce sera, pour lui, aux nouveaux élus, issus des municipales de mars 2026, de trancher. Ce que confirme Elizabeth Boulet, vice-présidente en charge de la gestion des déchets pour Cœur de Flandre : *« Il ne faut plus qu'il y ait deux syndicats sur le même territoire, il y a une rupture d'égalité, notamment pour les déchetteries accessibles aux professionnels pour le SIROM et pas du côté du SMICTOM. L'idée est d'être prêt juste après les élections, mais on ne veut pas de perturbations d'ici là. Réintégrer les communes du SIROM demande de régler de très nombreux points administratifs, ça ne peut pas se faire en quelques mois. »*

Pour l'heure, c'est donc le statu quo. Enfin presque. La délibération qui sera votée le 9 juillet par le conseil communautaire de la CCHF devrait acter, sur le papier, le départ de l'intercommunalité du SIROM. Sauf que **la décision devra être validée par le sous-préfet...** *« On verra bien ce qu'il va nous dire »*, commente André Figoureux. Si ce n'est pas un bras de fer, ça y ressemble.

Vague de chaleur : quand aller à la déchetterie mardi et mercredi en Flandre

Les fortes chaleurs annoncées ces prochains jours incitent le SMICTOM à adapter les horaires d'ouverture de ses déchetteries pour faciliter le travail des agents.



Il ne sera pas possible d'aller à la déchetterie, rebaptisé écocentre, en Flandre après 14 heures mardi et mercredi. - Marc Demeure.

Par Claire Couillez Brouet

Publié: [30 Juin 2025](#)

Ces mardi 1^{er} et mercredi 2 juillet, les huit déchetteries gérées par le Smictom des Flandres fonctionneront en [horaires adaptés](#). Les centres de Bailleul, Hazebrouck, Laventie, Ebblinghem, Steenbecque, Estaires et Merville seront donc ouverts de 7 heures à 14 heures. Par ailleurs, la collecte de l'amiante qui devait avoir lieu ce mardi à la déchetterie de Bailleul est reportée.

jeudi

[Les nouveaux horaires](#), qui devaient s'appliquer à compter de ce mardi, entreront donc en vigueur jeudi. Les déchetteries, sauf celle de Merville, seront ouvertes du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Pour celle de Merville, ce sera du lundi au samedi, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.



SMICTOM des Flandres

Centre d'Affaires l'Atrium 3.0

41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK

Tél : 03-59-68-40-06

Email : smictom@ville-hazebrouck.fr

Site internet : www.smictomdesflandres.fr